

Enfin, les paroles royales que voici sont à retenir:

« *L'Art wallon, qui exalte le génie d'une race et s'affirme sur un sol surpeuplé par l'industrie, doit rester fidèle à une belle tradition: sur la terre wallonne s'est épanouie une floraison artistique dont la Belgique peut être fière et les recherches que le folklore a faites montrent combien le souci du beau était autrefois naturel.* »

Ces paroles ont un accent nouveau qu'il n'est pas nécessaire de souligner davantage; il y a vingt ans, dans une ville wallonne, eût-on parlé au premier Magistrat du pays, de l'Art wallon? On n'en soupçonnait que bien peu l'existence. Il est d'ailleurs probable que le roi eût répondu en faisant la louange de l'Art flamand, et que personne n'eût sourcillé.

Aujourd'hui, l'Art wallon est longuement prôné, commenté et le Souverain lui rend des hommages répétés.

Ces changements sont faits pour réjouir les travailleurs fervents et obscurs dont ils sont, en somme, l'œuvre; qu'ils soient faits aussi pour les encourager à persévérer dans leurs efforts avec une vaillance renouvelée.

Il faut que l'Art wallon d'hier et d'aujourd'hui acquière la place à laquelle il a droit et dont on l'a si longtemps privé. Coïncidant avec le réveil de la race, ce réveil de la beauté sera l'un des plus admirables spectacles que la séculaire Wallonie ait donnés au monde.

R. DUPIERREUX.



VERS ET PROSES DE CHEZ NOUS.

Le Citoyen Colette

Extrait d'un prochain roman (1)

par Edmond Glesener.

Quand Colette entra au Parlement, les temps héroïques étaient révolus.

Pendant les premières années qui suivirent l'accession des socialistes à la Chambre, certains d'entre eux, tout saignants encore de la lutte, s'y étaient conduits comme des soudards dans une place fortifiée, dont le siège les aurait affamés. On en vit se hérissier de violences et d'injures, d'autres mordre sans merci, mettant à nu les exploitations, les tripotages de leurs ennemis; il y en eut qui arborèrent par bravade des pantalons en pattes d'éléphant qu'on ne leur connaissait pas; d'anciens houilleurs, attachés à leur chique, avaient des gestes d'une affectation agressive pour se l'insinuer dans la bouche. Seuls, quelques intellectuels s'appliquaient à masquer d'une façade décente ce débrillé pittoresque.

Puis, insensiblement, tous revêtirent une âme nouvelle, une âme corporative, qui, modifiant leurs mœurs, transforma leurs allures. Les plus farouches adversaires devinrent d'honorables collègues; on passa du sourire à la poignée de main et de celle-ci au tutoiement.

(1) *Le Citoyen Colette* (Chronique d'un petit pays), à paraître incessamment.

Les travaux en sections, où l'on apprend à se mieux connaître ; les voyages coude à coude dans les wagons-salons, dont les coussins douillets inclinent à la bienveillance ; les repas table à table, au restaurant, entre deux séances mouvementées ; les papotages à la buvette, où les boissons, même à l'eau, éteignent les rancunes ; la lassitude enfin qui suit les longs efforts ; — tout cela avait graduellement amené la détente. La puissance des traditions nationales contribua aussi à l'apaisement. Encore faut-il remarquer qu'elles commandaient à cette Chambre, lors même qu'on semblait les y répudier.

Dans l'histoire d'une assemblée comme dans la vie d'un homme, il est des moments suprêmes où ses vertus foncières, ses virtualités secrètes s'exaltent soudain et s'expriment en un geste, en un mot qui les fixe pour la prospérité. Le Parlement belge obéit à cette loi.

Le 30 mai 1871, au Sénat, le comte de Ribaucourt, au nom de l'aristocratie, avait traité Victor Hugo d'individu. Vingt ans plus tard, un ministre éminemment bourgeois résumait sa sollicitude pour les Lettres et les Arts qui lui ressortissaient, en déclarant avec un à-propos plein de finesse :

Je vis de bonne soupe et non de beau langage.

Enfin vinrent les socialistes, dont on en vit qui crachaient sur les tapis, en manière d'élégance, et au visage de leurs adversaires, en manière d'argument. A cause de ses raccourcis elliptiques, ce style nouveau ne fut d'abord pas goûté. Pourtant, si la forme avait changé, l'esprit restait le même. Il continuait à s'aiguiser du plus pur atticisme et révélait la même ardeur frémissante pour les choses de la pensée, dont le pays avait souvent témoigné, et que l'Europe entière lui enviait.

A présent, les séances se suivaient dans un trantran paisible. Là où des cris alternèrent avec des grincements de dents, on n'entendait plus qu'un ronron satisfait, une rumeur de conversations, d'où se détachèrent les paroles de l'orateur.

Colette n'en fut pas moins intimidé, les premiers temps. La crainte d'un début fâcheux et jusqu'à l'inquiétude que sa voix ne sonnât faux dans cette salle, dont les dimensions ni l'acoustique ne lui étaient familières, le tenait coi et attentif à son pupitre. La vue de ses collègues n'était pas non plus pour le rassurer. Ce qui y dominait, c'étaient des visages de malice, de ruse et de combat. Il en fallait excepter, toutefois,

les députés des campagnes flamandes. Parqués aux mêmes bancs, ils promenaient sur l'assemblée des regards pleins de cette sérénité supérieure, qu'entretennent d'heureuses digestions et des certitudes incompressibles. Pourtant, qu'un naïf hasardât quelque proposition intelligente ou généreuse, les voilà secouant leur torpeur ! Ils s'agitaient, levaient les bras avec des cris indignés ; puis, la bourrasque écartée par un vote où leurs voix faisaient bloc, ils retombaient à leur équanimité, et, le menton dans le gilet, semblaient poursuivre, eux aussi, un songe intérieur qu'ils n'achevaient jamais.

Avant de risquer la moindre parole, Colette commença par s'acclimater au Parlement. Ecouter, observer : tel fut d'abord tout son rôle. Certes, plusieurs fois, il eût volontiers lancé un petit mot, si celui-ci n'avait pas été une moquerie, que quelque langue prompte à la riposte, aurait pu lui retourner. Car il craignait aussi qu'un adversaire ne rappelât sa carrière dans la garde civique où ne fit d'autres plaisanteries sur son passé. Mais il ne tarda pas à apprendre que la plupart des parlementaires feignent d'ignorer la vie privée de leurs collègues et prennent soin de n'y pas toucher, les uns par dignité, les autres par coquetterie professionnelle, quand ce n'était point par prudence. Combien, en effet, n'ont pas derrière eux quelque palinodie, une scapinade, voire même une histoire équivoque, acceptée de ceux-ci qui renâclent seulement devant le scandale, admirée de ceux-là, pour peu qu'elle ait été profitable ? Et Colette fut surpris de rencontrer, dans cette bigarrure, des caractères d'une droiture inflexible et quelques hommes dont un demi-siècle de vie publique n'avait pas entamé l'honnêteté, et qui gardaient une foi rude à l'idéal de leur jeunesse, qu'ils arboraient encore avec crânerie, comme une fleur fanée à la boutonnière.

Honoré attendit cinq longs mois avant de parler. Quand, enfin, il prononça son *maiden-speech*, ses camarades lui firent une ovation.

Ayant demandé à interpeller le Gouvernement au sujet d'un accident de charbonnage, il écrivit son discours, le revit avec Arthur, qui en ordonna les matériaux, éteignit çà et là une expression trop vive et lui fit réserver certains arguments pour sa riposte au ministre.

Pendant trois jours, il s'enferma avec ses fortes phrases. Il les apprit par cœur, les récita une fois devant son armoire

à glace et deux fois devant Angélique qui, à l'admiration pour son mari, sentait par instants se mêler un malaise, comme si elle eût flairé la menace d'un danger derrière ces grandeurs.

Néanmoins, le mardi matin, elle l'obligea à changer de linge et à mettre une cravate neuve ; elle lui parfuma son mouchoir, repassa sa redingote ; lorsqu'il chaussa ses bottines, leur brillant l'éblouit.

Elle avait résolu, ainsi que Boileau, Monseur et Lambinet, de l'accompagner à Bruxelles, afin d'assister à ses débuts.

Il alla lui-même les installer à la tribune réservée.

Quand Angélique aperçut l'hémicycle, avec son meuble d'acajou sous le plafond lumineux, et qu'Honoré lui eut indiqué son pupitre, ceux des ministres et des représentants notoires, elle pâlit d'émotion et dut raidir les jambes, de peur qu'on ne les vît trembler. Ce fut d'un souffle qu'elle balbutia :

— Si on t'avait dit, le jour où nous sommes venus ici avec Arthur, que tu y reviendrais comme député...

— Le travail mène à tout, répondit-il.

Il resta quelques minutes auprès d'elle, plaisantant haut, afin de montrer qu'il était chez lui, et pour que leurs voisins pussent admirer combien il était enjoué au moment de descendre dans la lice. Car il ne doutait pas qu'ils fussent tous accourus pour l'entendre.

Il parla d'un ton qui n'était ni celui de la causerie, ni celui du meeting, avec une aisance dont sa femme fut émerveillée. Comme elle jubilait, tandis que ses amis l'entouraient et lui serraient la main ! Mais le ministre, dans sa réponse, l'ayant quelque peu houspillé, aux rires de la droite, elle devint nerveuse, haletante ; des larmes lui rougirent les paupières, pendant que ses doigts pétrissaient la doublure de son manchon. Le vilain merle ! Que ne pouvait-elle le tenir dans un coin, lui enfoncer les ongles dans les yeux !...

Heureusement, Honoré se levait déjà pour répliquer : sa combativité s'était réveillée. Après être revenu sur quelques points contestés, il se gaussa de l'ignorance des bureaux ; puis, entreprenant le ministre lui-même, qu'une incurie infatigable avait rendu célèbre, il le cribla de nasardes d'un esprit peu subtil sans doute, mais qui avaient du mordant, et dont la Chambre s'esclaffa. C'était le succès.

Rosé de bonheur, les yeux brillants de fierté, Angélique lui

étreignit la main sous la table, dans la taverne où il venait de la rejoindre. Se serrant contre lui, elle disait :

— Comme tu as bien parlé ! Mille fois mieux que le ministre ! En voilà un sale type ! Mais tu ne t'es pas laissé faire !... Tu l'as rudement arrangé ; ça lui apprendra...

— Cristi, oui, tu lui en as flanqué sur le nez ! fit Lambinet. Je crois qu'il s'en souviendra. Et dire que tant de personnes rêvent de devenir ministre ! En attraper ainsi, devant toute une salle qui rit de vous ! Le plus fort, c'est que presque tous ces gaillards sont riches et pourraient se payer du bon temps, pêcher à la ligne... Il y a des gens qui ont de drôles d'idées...

— N'importe ! dit Monseur, qui semblait encore tout ardent de la lutte. Je trouve que l'éloquence est une crâne chose. Je serais déjà bien content de parler comme le ministre. D'ailleurs, il faut dire qu'ils ne sont pas tous aussi bêtes que celui-là... Il y en a de très intelligents, et, si les socialistes arrivaient au pouvoir, ce serait encore autre chose... En attendant, tu lui as fameusement rivé son clou. Il ne fermera pas l'œil, va, cette nuit !

— Il dormira bien, répondit Arthur. Il est persuadé, soyez-en sûrs, que c'est Honoré qui a été roulé.

Angélique eut un rire sarcastique, strident :

— Ha ! ha ! ha ! ha ! Il est assez stupide pour le croire.

Sur les épreuves de son discours, Colette ajouta des mots drôles, qu'il n'avait pas prononcés, mais que Boileau lui souffla, et, après le souper, ils se rendirent ensemble au théâtre de la *Monnaie*, émus par une pointe de vin. Le chevrottement du ténor acheva d'attendrir Mme Colette. Quand ils regagnèrent leur hôtel, après s'être attardés dans des bars, où les libertés de quelques femmes et les prix des consommations l'avaient scandalisée, elle se roula amoureusement sur l'épaule de son mari.

Ils dormaient encore qu'on tambourina contre la porte. Quoi ? Que leur voulait-on ? C'étaient Monseur et Lambinet. Devant rentrer à Liège dans la matinée, ils regrettaient de ne pouvoir les attendre ; d'autant qu'ils se proposaient d'acheter en allant à la gare, le premier, un petit cadeau pour sa femme, le second, des anneaux en agate pour sa canne à saumon.

Une heure plus tard, Colette et Angélique descendirent à leur tour, impatients de lire les journaux.

On y appréciait différemment le discours d'Honoré. Le

Peuple le déclarait documenté avec méthode, pensé avec vigueur, débordant d'émotion, et assurait que la réplique au ministre s'était terminée par un feu d'artifice de mots étincelants. Les feuilles libérales ne s'y arrêtaient guère. Quelques-unes constataient, néanmoins, que l'orateur avait amusé la Chambre. Quant aux gazettes catholiques, elles chantaient victoire. On y lisait que cette interpellation était un nouveau succès pour le Gouvernement ; que le factum de Colette fourmillait d'erreurs flagrantes et de basses calomnies ; qu'il n'avait pas réussi à dissimuler sa défaite en se livrant à des facéties laborieuses, d'un goût lamentable, qui avaient péniblement impressionné l'assistance.

— Les menteurs ! s'écria Angélique. C'est honteux de mentir ainsi !

— Quels sont ces menteurs ? demanda Boileau, qui venait de s'asseoir à la table.

— Mais ces gens qui écrivent dans certaines gazettes. Tenez ! lisez-moi cela ! N'est-ce pas honteux ? Les menteurs !

— Détrompez-vous ! répondit Arthur, ils sont sincères. Les journalistes et les politiciens le sont toujours, du moins quand ils font leur métier depuis quelque temps, car on gagne des convictions comme du biceps, par l'exercice.

— Le voilà remonté ! fit Colette, que la colère de sa femme amusait.

— Je ne plaisante pas, repartit Boileau, qui beurrerait un petit pain en souriant. Ce que je vous dis m'a été enseigné par les bons pères Jésuites. Ils m'ont toujours assuré qu'à force de prier, on finissait par croire. S'ils étaient plus logiques, ils bâtiraient là-dessus tout un système d'éducation. Ils obligeraient leurs élèves à exécuter des exercices aux haltères, en chantant *Je crois en Dieu* sur l'air de la *Brabançonne*. Après quelques années de ce régime, ils auraient tous des muscles d'athlète, une foi de martyr, le patriotisme d'un exilé et une voix de baudet.

Ce premier succès rendit à Colette tout son aplomb. Il se mit à interrompre ses adversaires de lazzi, d'observations comiques, de facéties pantalonnantes ; il persifla les sectaires, fit la nique aux phraseurs. Personne n'échappa à ses turlupinades. C'étaient des contorsions de mots, des grimaces d'idées, les mille saillies, où le bon se mêlait au pire, d'un esprit

canaille et frondeur qui cabriolait autour des sujets les plus sérieux, comme un clown autour d'une écuyère.

Déballait-on quelque question dont la gravité décourageait sa verve, il se rendait à la tribune de la Presse. Des exclamations joyeuses y saluaient son entrée, et les joueurs de cartes de se l'arracher aussitôt. Car il était l'enfant gâté des journalistes parlementaires. Il expédiait avec l'un cent points de piquet, à moins qu'il n'échangeât avec d'autres des injures truculentes, dont ils avaient un répertoire nombreux, ou qu'il ne se prit à taquiner un collègue, venu là, comme lui, pour se délasser des soucis de la chose publique. L'huissier lui-même, très digne sous ses cheveux blancs, le couvrait d'une bienveillance discrète.

Seuls, deux rédacteurs de feuilles cléricales lui marquaient de la froideur. Il les soupçonnait d'inspirer les « filets » vénémeux que leurs journaux publiaient de temps à autre, et où on le tarabustait avec irrévérence, jusqu'à l'appeler : *Notre bon foutard national*. Aussi cherchait-il l'occasion de réduire leur rogne. Il la saisit enfin, un soir qu'Arthur l'accompagnait. Il n'avait pas tardé à lier connaissance, lui aussi, avec la plupart des journalistes parlementaires.

L'un d'eux ayant reçu un ordre étranger, on alla fêter cette nomination, en grande pompe, au *Bodega*. Il y eut des toasts. Le décoré fut tour à tour adulé et traîné sur la claie, selon que les verres étaient pleins ou vides ; puis, vers sept heures, comme on se séparait, Colette, qui savait à quel restaurant ses deux détracteurs dinaient d'habitude, les y suivit avec Arthur. Au dessert, il offrit une « fine », Boileau une autre. Les tournées se succédèrent, et, avant minuit, ils se rendirent, bras dessus, bras dessous, dans une maison close, où Honoré, feignant d'être aussi ivre que les autres, poussa ses compagnons dans les bras de deux filles qui achevèrent de leur ruiner l'entendement.

Un fiacre les ramassa, une demi-heure plus tard, devant le Jardin botanique. L'un des gazetiers fut conduit au journal dont il assurait le secrétariat de nuit ; les autres débarquèrent à la porte d'un bar, qui faisait feu de toutes ses fenêtres dans une rue obscure.

Quelques cocktails encore, et voilà le second publiciste à la merci de Colette ! Aidé d'Arthur, à qui les jambes défailaient moins que le cerveau, il le ramena dans le pied-à-terre qu'il

louait, place Madou. Les deux amis lui abandonnèrent le lit et s'établirent sur le canapé et le fauteuil.

— Eh bien ! mon vieux, tu t'y entends à faire la noce ! s'exclama Honoré, réveillé de bonne heure, dès qu'il vit le journaliste se frotter les yeux. Tu m'as entraîné, hier, dans de beaux endroits, moi, un homme marié ! Cristi ! tu étais propre !

— Je le suis encore, gémit l'autre, qui se prit la tête dans les mains. Mais c'est toi, nom d'un tonnerre ! qui nous as tous mis dedans ! Seigneur Dieu ! quelle bombe !

— Laisse ton Seigneur Dieu tranquille, et tâte-moi de ce café ! Ce tutoiement enterrait toute rancune.

Quelques heures plus tard, la tribune de la Presse s'amusait fort de leur équipée, et Colette, de sa place, échangea à plusieurs reprises des signes d'amitié avec ses nouveaux copains, qui sommeillaient sur leur papier, et dont les comptes-rendus, ce soir-là, furent d'un laconisme sévère.

Cependant, son activité intellectuelle et l'exercice de sa magistrature démocratique ne l'empêchaient pas d'étudier avec méthode les affaires où il semblait profitable d'engager son argent. Comme il en avait perdu à la Bourse, dans la fièvre de vouloir récupérer les frais de sa candidature, il se montrait plus circonspect qu'avant.

Il trouva une compensation à cette perte dans le succès parlementaire qu'il remporta vers la même époque, à la suite de conjonctures qu'il convient de rapporter, autant pour illustrer une étape de sa carrière que comme contribution à l'histoire politique, dont certains événements, fort utiles d'apparence, grandissent avec les années à la hauteur de symboles.

Il lui arrivait parfois de se gaudir d'un député catholique, que ses arlequinades avaient rendu populaire. Au demeurant, bons amis, les deux hommes se réconciliaient toujours à la cantine ou devant la table bien servie de quelque restaurant voisin.

Pourtant, un jour qu'il se sentit piqué au sang, le clérical, tout démonté, déclara à des collègues qu'il briserait les reins à Colette, à la première atteinte, même bénigne. Aussi se frotta-t-on les mains, quand Honoré l'alla trouver à la buvette et, devant les nombreux députés qui avaient fui l'homélie où un ministre s'épuisait depuis une heure, lui demanda raison de sa menace. L'autre, dont la colère était tombée, de rire aux éclats, tout en

affirmant qu'il était de force à l'exécuter. Qu'il eût la vigueur d'un athlète, il ne songeait pas à le prétendre ; mais il était d'une agilité qui, dans un corps à corps, lui assurerait probablement l'avantage. N'avait-il pas, après un meeting, foudroyé d'admiration ses électeurs, en sautant au-dessus de trois chaises alignées ?

— Parfaitement, au-dessus de trois chaises ! répéta-t-il, comme des assistants souriaient.

— La belle affaire ! fit Colette.

— Je voudrais bien t'y voir ! Si tu es tout muscles, je suis tout nerfs...

— Au-dessus de trois chaises ? Ils se vantent ! Prenons les au mot ! proposa quelqu'un.

— Oui, oui, tout de suite ! Ce sont des bluffeurs ! s'écrièrent plusieurs membres, tandis que d'autres s'éloignaient d'un air navré.

— Messieurs, fit Honoré, nous sommes à vos ordres.

Et, se tournant vers son adversaire :

— Tu es l'aîné : à toi l'honneur !

Trois sièges furent donc alignés, l'un derrière l'autre, au milieu du parquet, et le champion de la droite s'aventura le premier. Mais, soit qu'il fût alourdi du déjeuner plantureux, dont il se lestait avant chaque séance, soit que ses collègues n'eussent point sur lui la même vertu capiteuse que ses électeurs, ou bien qu'il eût mal pris son élan, ses talons heurtèrent le dossier d'une des chaises qu'il culbuta sur le plancher, où il manqua lui-même s'étaler de son long.

— Les pattes de derrière ont touché ! ricana Colette. Faut soigner l'arrière-train, mon vieux : il flanche !

Et, tout gaillard, il se donna du champ.

Quel silence soudain, quand on le vit ramassé sur lui-même, prêt à partir ! A l'inquiétude des regards qui le guettaient, l'élu des gauches comprit que sa mission passait en grandeur les espérances permises à la plupart des politiciens. Il en fut électrisé. On l'aperçut tout à coup qui franchissait l'obstacle d'un bond, les pieds ramenés sous les basques de sa redingote, les bras ouverts en balancier.

Il y eut une salve d'applaudissements :

— Bravo ! bravo !

— Quel jarret ! Quelle grâce !

— Le roi des sauteurs ! murmura un envieux.

EDMOND GLESENER.



LES LIVRES

LITTÉRATURE WALLONNE.

- I. *In lusotant*, chansons tournaisiennes, par A. DEL PÈQUEWISSE. 2^e édition (Tournai, Rimbaut-Tricot, 1912).
- II. *A mon nos autes*, par LOUIS LAGAUCHE (Seraing, imp. Plénus, 1913).
- III. *Le théâtre wallon du Hainaut*, par JULES VANDEREUSE (Charleroi, imp. Edouard François, 1913).

I. — Sous le titre *In lusotant* (en flânant) un Tournaisien nous présente une seconde édition, revue et augmentée, de ces bonnes chansons patoises de haute graille et de franche gaité, qu'on ne cesse de relire avec plaisir et qu'on aimerait mieux entendre, dans leur milieu, avec l'accent du terroir et avec la verve endiablée que l'on soupçonne, au Cabaret wallon tournaisien. Le recueil est signé du pseudonyme A. del Pèquewisse, comme qui dirait Monsieur de la Pêche-flâne, et la première chanson a pour refrain *pèkeû, wiseû*.

Flâner ainsi, c'est observer la vie, sans prétention au titre d'observateur; c'est l'observer comme doit le faire un bon chansonnier, sans aigreur pessimiste, acceptant les défauts et les défaillances, amusé des ridicules et presque reconnaissant envers les types qui veulent bien se singulariser pour laisser à la chanson des thèmes variés. Ainsi ce petit volume vient se ranger naturellement à côté des autres dans la littérature réaliste du Hainaut.

Dans le ton de la charge comique et de la grosse plaisanterie il y a des scènes et des personnages tournaisiens ou simplement wallons: le pêcheur à la ligne, les ouvrières et trottins de la ville, le dernier *balotil*, le tireur à l'arc, le *couloneû* (notre *colèbeû*), les paveurs de rues, les allumeurs de réverbères, la repasseuse de linge, qui forment une assez réjouissante ménagerie. Il y a des croquis de fêtes familiales plus proches de la vérité, les *coucoubakes* ou crêpes

de la Toussaint, le souper des Rois auquel s'unit dans le souvenir le cri du marchand de peaux de lapins; des fantaisies comme cette recette pour rehausser le goût de la tarte aux prunes à l'usage des ivrognes; des scènes de commérages à la manière de Delmotte, comme *in scandale au Roduit, in grand mariage*; puis encore des tableaux populaires d'invention drôle et bouffonne: *ène noce populaire, l'batème du p'it Nicodème*. Dans un compartiment réservé aux chansons d'amour, voici une vraie romance d'atelier: *quand j'pinse à vous*. C'est la seule. Il y en a une autre: *quand j'vous imbrasse*, plus détachée de tout milieu et gâtée, à mon avis, par deux ou trois réflexions amères. Mais l'amour ne tient qu'une place épisodique dans la ronde où l'auteur chante le bonheur de la vie en sabots et, pour finale, souhaite drôlement à tous le gros lot, « pour mettre de la paille dans le fond des sabots ». Comme chanson d'amour la *ronde des filles à marier*, qui manifeste si peu d'illusion sur le bonheur du mariage, paraît plutôt contre indiquée, comme disent les médecins; cependant l'auteur la recommande spécialement pour agrémenter la fin des repas de noces! Sans doute, garçons et filles dévisagent la vie avec un plus robuste courage dans cette région de l'extrême Hainaut... L'aventure décolletée (lisez déculottée) de *Thérèse et Nénesse sur les Ponts joyeux* achève de montrer que la note dominante de ces chants d'amour n'est pas celle de Lamartine.

Citons à part, pourtant, quelques chansons plus sérieuses et de réussite plus difficile.

J'admire la façon adroite dont cette brave mère morigène son mari au lendemain d'un saoulerie et le fait pleurer de repentir. Elle lutte pour le pain et le bonheur du ménage et cette nécessité sainte lui a donné, à elle, humble et ignorante femme, la finesse et le ton qui persuadent.

On est touché de la plainte de cet amoureux qui pleure la fiancée morte, en une langue naïve et presque faubourienne. Ce n'est pas la douleur gracieuse et romantique du *lègiz-me plorer* de Defrecheux, volontairement épurée de détails trop matériels; c'est quelque chose de plus âpre, plus proche de la vie, plus rude d'accent, plus ouvrier:

Je m'sins tout défoutu, j'voudreo l'avwar suivie,

dit-il à travers ses larmes; et encore:

Je lai vu décatir tout come ène fleur qui passe

Est-ce l'influence de *Nos vieillards* de HESPEL ou la veine est-elle plus ancienne? Les vieux de l'hospice ont inspiré ici quelques charmantes pièces: *Souvenance*:

Ch'éteot deûs bœaus p'tits vieux qui sorteote d'lospice,

A p'tits pas, s'donnant l'bras, tout cassés, tout lassés.

Et qui, tout s'poumènant, parleote du passé,

S'arètant, d'timps in timps, pou prinde ène pétite prise...

Et *Pbonèt tuauté, l'probe blanche, l'pétite chinote, quand i-est trop tard*, où l'accent parfois s'attendrit, parfois se relève d'une pointe de malice

Un précieux cahier contient à part les trente airs de ces chansons,

Et puis, signalons encore aux amateurs de prose wallonne une préface d'excellent style qui nous décrit le *Iusoteu* dans l'exercice de ses loisirs.

L'ouvrage est dédié à un Tournaisien qui a tourné vers l'Université de Liège et vers l'Institut de France, notre collègue à la « Société de Littérature wallonne », M. Charles Michel.

II. — En face du drapeau flamboyant qu'arbore sur la couverture de son livre M. LOUIS LAGAUCHE avec le titre **A mon nos autes**, après avoir lu la préface de M. JULIEN FLAMENT au ton si chaleureux et si persuasif, je me sens pris d'une étrange timidité. Non, je ne pourrai jamais m'élever au panégyrique de M. Flament. Il a pris à la louange tous les traits dont elle pourrait se servir pour louer notre chansonnier: *ricuses pasquêyes*, refrains abracadabrants;... d'une ascension continue l'auteur passe de la chansonnette à la satire, et, de la satire à la poésie, au ton de la chanson sérieuse, à la clameur de l'hymne patriotique... et ce fut une surprise émerveillée... L'auteur a fait de Béranger, son livre de chevet... Les sentiments sur la vie, sur la patrie, sur la terre wallonne acquièrent plus d'ampleur d'année en année... Dans le présent recueil, il chante avec un égal bonheur notre sentimentalité rêveuse, notre exubérante gaité, la gloire renaissante de notre Wallonie... Telle est la substance de cette préface. Quand une place est protégée par de telles murailles et de tels défenseurs, la critique n'a plus qu'à battre en retraite, elle est découragée, désarmée, terrassée. Si elle n'a pas envie d'outrer l'éloge il ne lui reste plus qu'à renseigner le public non liégeois de quelques faits matériels. Prenons donc ce dernier pari.

Le recueil contient quarante chansons, la fleur de ce que l'auteur a composé de 1908 à 1912. On y retrouvera les chansons patriotiques bien connues: *mi bê payis d'Liège, mi p'tit payis wallon, li vi batell*, d'une émotion vraiment contagieuse. On y trouvera de jolies chansons d'amour, dont les plus belles sont, à mon humble avis: *l'innêye, dispôy qu'èle n'est pus la, li r'mwêrd, qwand may rivinrè, tot l'vèyant passer, ingrat, dièrinne vûsion*. Enfin, dans le genre bachique et gastronomique, où il est si difficile d'être original, notons *come on coq, rin n'est mêyeû, come les djoûs sont longs, buvans*. Au reste le ton vraiment épicurien est rare dans les inspirations de M. Lagauche. Si sa fantaisie n'est pas échevelée, sa moralité ne l'est pas non plus. Les pochades tintamaresques ne sont pas de son genre; il n'essaie pas d'obtenir des effets burlesques par des exagérations outrancières en dehors de toute réalité. Dans la chanson politique comme dans la chanson amoureuse, le ton a quelque chose de plus concentré, l'invention a moins d'esprit et de gouaille; c'est d'une intime veine wallonne, moins superficielle qu'elle ne nous apparaît d'ordinaire dans les chansons de caveaux, et le patriote qu'est M. Lagauche goûtera sans doute la louange indirecte de cette constatation.

Quand l'auteur voudra se renouveler, c'est en choisissant toujours des situations et des faits bien particuliers qu'il y arrivera. Dans ces chansons patriotiques, il n'y a pas un seul nom propre de l'histoire liégeoise, excepté celui du « grand Charles »; il faut peupler davan-

tage cet amour du pays de Liège. Je ne demande pas à l'auteur de donner dans le genre historique, mais quelques faits précis pourraient çà et là remplacer des généralités trop vaguement sentimentales. On a, dans trop de Brabançons, abusé des rimes d'*égalité* avec *liberté* ou *fraternité*. Pour ce qui est des amourettes, le moment viendra où notre auteur jugera que le petit dieu Cupidon lui semblera un intrus dans notre mythologie wallonne; et, ce jour-là, son goût aura fait un pas de plus. Alors l'expression la plus simple l'enchantera de sa nécessaire et interchangeable précision. Alors le décor de nos horizons, de nos rivières, de nos vallées, de nos villages blancs et gris dans les nids de verdure et des haies, synthétisé en deux ou trois traits à la Donnay, vivra comme la Meuse dans ses chants d'amour et de patriotisme. Sans imiter les litanies du grand poète Verhaeren dans *Toute la Flandre*, on peut chanter avec finesse et tendresse *Toute la Wallonie*. Mais il ne faudra pas dire seulement qu'elle est belle, il faudra dire comment et en quoi. Roxane avait raison, qui reprochait à Christian de ne pas savoir conjuguer « je l'aime ».

III. — Passons à un travail de bibliographie. Le relevé des œuvres dramatiques patoises du Hainaut sera le bienvenu dans cette région. Je le souhaitais depuis longtemps, pour plusieurs raisons.

Les œuvres wallonnes de nos compatriotes de l'Ouest arrivent trop difficilement à Liège. Les libraires ne les ont point. Quelques privilégiés seuls reçoivent de temps en temps une plaquette de Tourcoing, de Tournai, du Borinage, de Mons, du Centre, de Charleroi. Le *Ropieur* et le *Tonia* comptent chez nous de trop rares abonnés. Notre public ignore le mouvement intense de littérature régionaliste qui grouille là-bas. Sait-il, par exemple, que le Hainaut seul compte près de six cents pièces de théâtre à son actif? *Wallonia* pour la partie littéraire et le *Bulletin du Dictionnaire wallon* pour la partie linguistique s'efforcent de faire apprécier les œuvres et les dialectes du Hainaut, mais cette propagande demeure fragmentaire et insuffisante. Deux mesures nous paraissent nécessaires. D'abord, les auteurs hennuyers devraient s'assurer à Liège un dépôt pour la littérature de leur province. En second lieu, qu'on me permette une observation d'ordre économique très humble et qui a pourtant son importance. Depuis quelques années les auteurs dramatiques ont élevé au triple et au quadruple le prix d'une brochure de quelques pages assez mal imprimée et pas orthographiée du tout. Dans leur pensée, c'est une sorte d'impôt sur les sociétaires qui veulent jouer leur pièce. Mais tous les acheteurs isolés qui poursuivent le but plus simple de s'amuser un quart d'heure hésitent à donner pour ce quart d'heure leur vingt ou leur quinze sous. Ainsi, alors que nos écrits scientifiques sur le wallon sont distribués gratuitement ou à peu près, et qu'une publication comme *Wallonia* se donne pour cinq ou six francs, quand au taux ordinaire des revues elle vaut un louis, la littérature wallonne se rend inabordable aux petites bourses et aux collectionneurs. Le public se détourne d'une littérature si chère et achète de beaux romans splendidement illustrés sur papier glacé pour quatre-vingt-quinze centimes. Messieurs les auteurs wallons, c'est chercher des débouchés que

vous devez faire, et non pas proposer vos œuvrettes à des prix aristocratiques pour demeurer invendus.

Il résulte de cette situation que la statistique de M. Vandereuse, intitulée **Le théâtre wallon du Hainaut**, nous révèle une richesse dont nous ne connaissons que la minime partie. Si je consulte mes rayons sur le théâtre du Hainaut, je trouve quelques rares pièces de Boncher, Carrez, Declève, Clément Deforeit, Derycke, Dubruit, Joseph Dufrane, Fortin, Fourmy, Hespel, Lebas, Leroy, Marchal, Rainchon, Vandereuse et Wyns, en tout soixante-deux pièces. Il n'en reste que cinq cents à réunir pour acquérir une vraie vue d'ensemble de cet effort dramatique du Hainaut. Je sais bien que tout n'est pas or dans cette production patoise, mais la littérature n'a pas seulement une portée esthétique; on peut l'étudier au point de vue social, ethnographique, philologique. Les coteaux d'Ardenne ont leur charme après les pics de la Suisse, et les plaines de Luttre ont de vastes horizons...

La bibliographie de M. Vandereuse, auteur dramatique lui-même, est beaucoup plus complète que les essais parus jusqu'à ce jour. Pour les cas qu'il m'a été possible de vérifier, je n'ai pas trouvé ses renseignements en défaut. Je signalerai à l'auteur l'absence d' Aimé Richard, dont le *Tonnia* de Charleroi a imprimé deux ou trois petites œuvres: peut-être sont-elles de celles que l'auteur a écartées comme ne présentant qu'un intérêt tout local et momentané. Il y a d'abord une table générale classée par noms d'auteurs, un index des auteurs par centres d'activité littéraire, un index des titres d'œuvres. Souhaitons que M. Vandereuse exécute le même travail pour les autres branches de la littérature du Hainaut.

Jules FELLER.

LA MUSIQUE.

Cortège-Tournoi de Tournai. Musique composée, arrangée et harmonisée d'après les airs originaux et contemporains, par NICOLAS DANEAU. Tournai, chez Smets et chez Vasseur-Delmée (Prix 2 fr. 50). — M. Nicolas Daneau, directeur de l'Académie de musique de Tournai, s'était chargé de l'illustration musicale du fameux tournoi qui comptera dans les fastes de la vieille cité: tâche difficile, exigeant des compétences diverses, celles d'un musicologue, d'un homme de goût et d'un praticien. Il ne suffit pas, en effet, de choisir des airs appropriés et de les harmoniser congruement, il faut tenir compte des conditions d'exécution, de l'effet à produire, etc. Au point de vue archéologique, le choix des morceaux n'est pas moins délicat, surtout lorsqu'il s'agit de chansons populaires, dont l'âge, on le sait, est difficile à déterminer. Enfin, n'oublions pas que si l'on peut à loisir reconstituer un milieu par le décor et le costume, en ce qui concerne la musique cela n'est possible que moyennant certains tempéraments et certaines conventions; les reconstitutions authentiques, si l'on remonte au-delà du XVII^e siècle, ne sont praticables que devant un auditoire préparé...

M. Daneau s'est très heureusement acquitté de sa mission. Le

recueil signalé ne contient pas moins de 26 numéros: sonneries de trompettes, « entrées », « airs de victoires », marches pour fifres et tambours, chansons en parties, à voix d'hommes et à voix mixtes. Les sonneries de trompettes imaginées par l'auteur sont écrites avec beaucoup d'art et ont toute la gravité et l'éclat voulus. Les chansons sont harmonisées avec goût et savoir-faire et dans une note suffisamment archaïque. Quant au choix, la diversité des personnages participant au tournoi donnait du champ au musicien: chansons wallonnes, flamandes, allemandes et anglaises se mêlent ici de la manière la plus pittoresque. Parmi les morceaux basés sur des chansons wallonnes, signalons la « marche des joueurs de trompettes et de trompes de la ville de Tournay » (où nous avons retrouvé la marche des *Durmenés* de Jemappes, publiée naguère ici même), la « marche des ménestrels tournaisiens » et particulièrement le « deuxième air du Dôme », sur une très intéressante mélodie tirée d'un album du XV^e siècle, au Musée de Tournai; enfin, parmi les chansons polyphoniques, l'entraînante chansonnette « J'ai encore un tel pâté » extraite du *Jeu de Robin et de Marion* d'Adam de la Hale, le vieux trouvère artésien.

E. C.

Le Chant de la Wallonie, par ALBERT MOCKEL (Liège, Muraille. Edition populaire, prix 1 fr.). — La Flandre possède depuis longtemps quelques belles compositions de Benoît, Block et d'autres qui, par leur vaste popularité, sont devenues de véritables hymnes nationales collectives. La Wallonie, elle, n'en possédait pas. Le délicat poète, M. Albert Mockel, a entrepris de combler cette lacune avec son *Chant de la Wallonie*, dont il écrivit lui-même les paroles et la musique et dont *Wallonia* (janvier 1912) a publié la première version. Les strophes, très heureusement inspirées, sont au nombre de six, chacune d'elle peignant un aspect différent de l'âme wallonne, à la fois énergique, tendre et rêveuse. La mélodie est ample et a fière allure. Souhaitons à l'hymne wallonne un prompt et réel succès et émettons le vœu qu'elle contribue à éveiller parmi les Romains de Belgique ce sens de l'unité nationale qui leur est, hélas! encore si étranger!

E. C.

P. S. — Au sujet de notre article concernant la *Société de musique* de Tournai (ci-dessus p. 293) M. Deleur-Vasseur directeur de l'*Economie*, nous écrit pour nous faire remarquer que la crise qui naguère menaçait la Société fut due uniquement à l'activité politique de son président, et non au caractère religieux des ouvrages exécutés. — E. C.

BULLETINS ET ANNALES

Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, tome XI, 1^{re} livraison 1913.

Cette livraison débute par un article sur les *Enseignes nivelloises antérieures au XIX^e siècle* signé A.-B. Quoique venant après un tra-

vail similaire du Dr Le Bon (1898) et les recherches d'Alphonse Wauters, dans son histoire de la Ville de Nivelles (1862), il est encore de nature à intéresser vivement les Nivellois. Notons qu'il est illustré de 7 photogravures et d'un plan de la Grand'Place au 18^e siècle.

Le second travail est aussi d'un intérêt plutôt local. Il est intitulé: *Un manuscrit nivellois du XV^e siècle* (pp. 29-92) et est signé de MARCEL COLLET. C'est la publication textuelle et intégrale d'un *Maemoriale* retrouvé dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville et retraçant les événements qui se sont passés à Nivelles au XV^e siècle, de 1418 à 1496. Pour la masse des lecteurs il eut été plus utile et plus agréable d'accompagner la publication d'un résumé en français moderne, dans l'ordre chronologique des événements ou mieux en les groupant sous certaines rubriques: élections des abbesses, joyeuses entrées des souverains, impôts, faits de guerres, etc. M. Collet y a joint des notes expliquant le vocabulaire, mais, comme il arrive souvent, les termes réellement difficiles n'ont pas reçu de solution.

Une note amusante est celle qui, à propos des meuniers, explique *bulleter* par: « sceller par contrat ». L'auteur n'a pas pensé à notre *bulter*, français « bluter ». P. 59, *chept* est une abréviation de « chepvet », chevet de l'église: Philippe de St-Pol entrant sur la place par la rue Belianne (ou de Namur) est attendu par les chanoines près du chœur qui y fait face. P. 71, ligne 1, *appoir* est l'abréviation de *apparoir*, apparaître, montrer.

J. DEWERT.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, Tome XLII, 1^{er} fascicule.

(p. I à XL). L. RENARD-GRENSON: *Rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1911*.

(p. 1 à 89). E. FAIRON: *Notes sur la domination bourguignonne dans la principauté de Liège (1468 à 1476)* (1).

(p. 91 à 107). TH. GOBERT: *Documents inédits sur Lambert et Nicolas Bassenge*. Nicolas Bassenge, un des chefs de la Révolution liégeoise de 1789, fut nommé en 1806 bibliothécaire de la Ville de Liège. Cette nomination ne se fit pas sans quelque résistance et les lettres publiées à ce sujet par M. Gobert, nous donnent une idée des mœurs administratives qui furent en usage au commencement du XIX^e siècle, dans notre ville.

(p. 109 à 132). C. BOURGAULT: *Architecture liégeoise. Deux habitations du XVI^e siècle, rue Sainte Aldegonde*. Les deux maisons qui font l'objet de cette étude ont été démolies en 1911. M. Bourgault les signale comme des types très caractéristiques de maisons liégeoises. La première, construite en bois, date du commencement du XVI^e siècle, appartient encore au style gothique; l'autre, bâtie en pierres et en briques, fut élevée à la fin du même siècle, et porte déjà les caractères de la Renaissance. Cette notice, abondamment il-

(1) Voir ci-dessus p. 100, le compte-rendu de ce mémoire, par DD. BROUWERS.

lustrée de croquis, de plans et de relevés faits sur les lieux mêmes, fourmille de détails inédits sur la façon de bâtir de nos ancêtres. L'auteur signale tout particulièrement la perfection technique à laquelle avaient atteint nos anciens charpentiers, et il énumère divers spécimens superbes de charpentes qu'on peut encore admirer à Liège. Il est hautement à désirer que M. Bourgault poursuive ses recherches, car sa compétence spéciale et son amour des choses anciennes le désignent particulièrement pour nous donner, enfin, une histoire documentée de l'architecture liégeoise.

(p. 132 à 138). J. DELHEID et J. SERVAIS: *Découverte d'un cimetière franc à Herstal*.

E. FAIRON.

Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Tome XIX.

(p. 1 à 46). BARON LOUIS DE CRASSIER: *L'épithier de l'abbaye de Vivegnis*. Publication d'un petit manuscrit anonyme, de la fin du XVII^e siècle, contenant 63 épitaphes d'abbesses, de dignitaires, de religieuses et de personnages étrangers enterrés à l'abbaye de Vivegnis. L'auteur commente le texte de chaque épitaphe au moyen de notes généalogiques et héraldiques qui rendront indispensable la consultation de ce recueil pour tous ceux qui s'attachent aux origines de nos anciennes familles liégeoises.

(p. 47 à 259). ALEXANDRE DOMKEN: *Histoire de la seigneurie et de la paroisse d'Othée*. Après les histoires de Waremme, Tilff, Olne, Modave, Herve, Hodeige, la Société vient d'accueillir avec faveur la monographie du village d'Othée. Si cette petite commune hesbignonne n'a jamais compté un nombre considérable d'habitants, elle peut, en revanche, revendiquer une très haute antiquité, puisqu'on y a retrouvé des traces nombreuses de l'occupation romaine. Elle formait, dans la Hesbaye liégeoise, une enclave étrangère dont les princes-évêques revendiquèrent plus d'une fois la possession, et cette qualité de terre contestée donne à son passé un caractère plus mouvementé que celui des autres villages de cette région. Son nom enfin a sonné longtemps, aux oreilles des patriotes liégeois, comme le glas de leurs libertés et de leurs franchises, car c'est dans ses plaines que la démocratie liégeoise subit, le 23 septembre 1408, un désastre irréparable. C'est dire qu'une monographie d'Othée est déjà, par elle-même, un sujet qui prête à des développements originaux et intéressants, et si l'auteur s'applique, de son côté, à interroger toutes les sources, à se documenter de la manière la plus complète, et à ne négliger aucun des aspects de la vie passée de cette antique seigneurie rurale, son œuvre se signalera tout particulièrement à l'attention des historiens. M. Domken, curé d'Othée, a été à la hauteur de sa tâche: son travail, qu'il a poli avec amour pendant plusieurs années, s'il n'atteint pas la perfection de l'histoire de Modave de M. l'abbé Balau (qui reste dans cette collection le modèle le plus recommandable), se classe, néanmoins, très honorablement. L'auteur aborde successivement les origines, la description géographique, la topo-

nymie, l'histoire de la seigneurie, de la paroisse et des institutions communales d'Othée. Seules, la vie économique et surtout la description des coutumes locales et le folklore, ont été quelque peu sacrifiés.

Les détails économiques ne manquent pas à la vérité, mais ils sont dispersés et on les rechercherait vainement dans la table des matières. La disposition du plan est d'ailleurs la partie la plus critiquable de cette étude, car les deux derniers chapitres, intitulés faits de guerre et institutions communales ne devraient pas être séparés de l'exposé des institutions seigneuriales et judiciaires, et de l'histoire même de la seigneurie. Ces réserves ne nous empêchent pas de conclure que l'histoire d'Othée est une excellente monographie. Nous voudrions lire bientôt, pour les autres villages du pays de Liège, un récit aussi fouillé et aussi complet de leur passé.

(p. 261 à 436). G. YERNAUX: *Les premiers siècles de l'abbaye de Stavelot-Malmédy (648 ?-1020)*. L'histoire définitive de l'antique monastère de Saint Remacle ne sera possible qu'après l'achèvement du recueil des chartes, entrepris par MM. Roland et Halkin. Mais la présente étude de M. Yernaux peut servir de premier chapitre à ce grand travail et figurera parmi les meilleurs travaux préparatoires à cette histoire. L'auteur nous retrace dans un style élégant et imagé les premiers siècles du grand monastère des Ardennes depuis sa fondation, entre 644 et 648, jusqu'à l'avènement de Saint Poppon. Cette période se partage en deux phases bien caractéristiques: d'abord une période de développement continu au triple point de vue religieux, intellectuel et économique. M. Yernaux rétablit ici la chronologie des premiers abbés et éclaircit avec d'heureuses conjectures maints problèmes difficiles de ces lointaines origines. Puis survient aux IX^e et X^e siècles, une grave crise, provoquée par l'intrusion des abbés commandataires, créatures des rois et des empereurs, qui exploitèrent les domaines de l'abbaye comme leur apanage personnel. La décadence religieuse et intellectuelle suivit bientôt, après la disparition du savant écolâtre Christian. Enfin les invasions des Normands et des Hongrois achevèrent la ruine matérielle du monastère, ainsi que les longues dissensions intestines entre les moines de Stavelot et de Malmédy qui se disputaient la suprématie. Le travail de M. Yernaux se termine par le tableau désolant de cette décadence. Mais des temps meilleurs étaient proches et le XI^e siècle, inauguré si tristement, allait devenir pour l'abbaye de Saint Remacle la période la plus glorieuse. Nous espérons que notre collègue ne tardera pas à nous donner l'étude postérieure, annoncée dans sa préface, et qu'il poursuivra avec le même succès le récit des règnes réparateurs de Poppon et de Wibald, de Stavelot.

E. FAIRON.

REVUES ET JOURNAUX (1)

Le Coq wallon, tel est le titre d'un journal hebdomadaire d'avant-garde, qui a récemment paru à Marcinelle et dont le rédacteur en chef est M. Gœbel (le n^o 10 centimes; un an, 3 francs). C'est un organe de défense des intérêts wallons et d'attaque anti-flamingante. Le n^o 5 (1^{er} octobre) est double et consacré à Jules Destrée. Nous comptons en reparler. Mais comme on doit prévoir qu'il s'épuisera assez rapidement, on peut toujours se le procurer: il coûte 15 centimes, et il reste quelques exemplaires sur hollande à 1 fr. 50. — *Le Coq wallon* est très soigneusement édité et il mérite à tous égards, le vif succès qui l'a accueilli.

Le Coq hardy, autre publication dont le rédacteur en chef est M. Georges Durempart, est une revue mensuelle qui vient de paraître à Couillet (un n^o 50 centimes; un an, 5 francs). *Le Coq hardy* reprend le programme de *La Wallonie française*, revue lancée en 1910 par le même écrivain et qui, par la suite, avait fusionné avec un autre organe, aujourd'hui disparu. Résolument gallophile, elle s'adresse aux jeunes Wallons conscients de leur filiation latine, pour créer un groupement sérieux et actif. Elle veut être l'organe du « mouvement » wallon et, comme telle, ne fait double emploi avec personne. Son premier numéro, très agréablement composé, a de l'allure: c'est *spilant* et *coqsant* à souhait. Tous nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Parmi les nombreux articles publiés sur **Grétry**, signalons ceux du *Guide musical*: le 14 septembre M. Henri de Curzon attire de nouveau l'attention sur les écrits de Grétry; le 28 septembre, M. G. Prodhomme parle de deux manuscrits du grand compositeur, ses *Réflexions d'un solitaire*, dont l'édition prochaine est annoncée par l'Académie de Belgique et un livre de comptes, dont l'auteur donne une analyse intéressante. Signalons encore cette note du 17 août qui intéresse aussi les admirateurs du génie de Grétry. « On sait qu'il existe à Francfort un Musée d'histoire musicale dû à l'initiative de M. Nicolas Manskopf, qui a réuni dans ses très curieuses collections quantité de documents curieux et rares concernant l'histoire de la musique, les compositeurs et les virtuoses célèbres. Nulle part en Europe on ne trouvera un ensemble aussi complet de portraits d'artistes, d'affiches, de brochures et de partitions. Déjà à l'occasion du centenaire de Berlioz, M. Manskopf avait fait une exposition spéciale de documents relatifs au maître cévenol. Il en avait agi de même lors du cent-cinquantième anniversaire de Mozart. Cette année, on célèbre le centenaire de la mort de Grétry. Le 24 septembre, M. Manskopf ouvrira une exposition spéciale de tout ce qui concerne le créateur de l'opéra-comique. Il y a là quantité de documents rares et précieux et

(1) Plusieurs analyses, préparées pour cette rubrique, ont dû être reportées au prochain numéro. Abondance de biens ne nuit pas... mais il faut de la place!